



LARGOTEC'INFOS

*Laboratoire de recherche sur la gouvernance publique, territoire et communication
Université Paris-Est*

Septembre 2009, n°6

ÉDITORIAL

Gouvernance : la question de l'État

Depuis que la notion de **gouvernance** a ré-émergé dans le paysage politique et dans les sciences sociales, elle a souvent été utilisée pour qualifier un mode de gouvernement de la société, de conduite collective des affaires humaines et au-delà de l'État. Sans exclure ce dernier, l'usage de la notion de gouvernance a souvent eu pour effet d'en relativiser le rôle. D'autant que cette ré-émergence a été concomitante de celle du libéralisme qui devenait hégémonique à tel point que l'on a pu confondre l'un et l'autre et réduire la notion de gouvernance au terreau idéologique sur lequel elle se déployait comme s'il s'agissait d'une simple superstructure politique du (néo)libéralisme économique.

Cette vision n'a jamais été l'angle de recherche du Largotec qui privilégie au contraire depuis sa création l'analyse de la gouvernance non comme un concept figé, mais comme **un moyen de questionner le pouvoir** au sein duquel l'État tient une place centrale sinon exclusive.

La multiplication des **réformes de l'État** en cours en Europe et dans le monde confirme l'intérêt qu'il y a à analyser ses évolutions plutôt qu'à proclamer son déclin, sa résistance ou son retour. Étudier ces réformes aide à voir comment l'État s'adapte à de nouvelles configurations politiques qu'il contribue lui-même à façonner en explorant cette dialectique particulièrement à l'œuvre dans les politiques publiques menées à de multiples niveaux et dans les transformations qu'elles impliquent.

Pour mieux comprendre le sens ou plutôt les sens de ces transformations, il semble nécessaire de privilégier **une approche comparative** rendant compte des convergences et des divergences de processus marqués par le poids du passé et par des idiosyncrasies nationales.

Cette préoccupation inspire très largement les projets et les réalisations à venir durant cette année universitaire 2009-2010, qu'il s'agisse de :

- notre **séminaire sur les concepts du politique** mené en partenariat avec plusieurs laboratoires qui a débuté au printemps 2009 et qui va se déployer toute l'année 2010,
- la parution du **numéro thématique** de la revue Fédéralisme-régionalisme de l'Université de Liège coordonné par le Largotec et consacré au « *Fédéralisme au-delà de l'État fédéral* »,
- du **colloque international consacré à « la gouvernance des stages en débat »** organisé les 17 et 18 juin 2010 avec le soutien de l'Institut Universitaire de France,
- du **projet de colloque sur « les métamorphoses de l'Etat en Europe »** organisé à l'automne 2010 à Tergoviste en Roumanie,
- ou de **l'activité croissante de REGIMEN** dans lequel le Largotec joue un rôle important, il est toujours question de privilégier les approches comparatives, d'interroger la manière dont le pouvoir s'exerce et d'étudier le rôle de l'État et la forme de ses interventions.

Vaste programme de recherche qui nous engage pour plusieurs années.

Yves Palau, Directeur du Largotec

LES SÉMINAIRES DU LARGOTEC

En 2009, ont déjà eu lieu :

Mardi 6 janvier 2009

« **Peut-on penser la norme juridique sans l'impératif ?** », présentation par Cédric Groulier, discutant Yves Palau

Un article formalisant cette communication a été mis en ligne sur le site du Largotec.

Lundi 9 février 200

« **Nouvelles formes de pouvoir en Russie post-communiste** », présentation par Estelle Lezéan, discutant Yves Palau

Lundi 27 avril 2009

« **Espace et violence** », présentation par Brigitte Piquard, discutante Sophia Mappa

Mardi 9 juin 2009

« **La gouvernance des stages en question** », présentation par Béatrice Barbusse et Dominique Glaymann, discutant Yves Palau



15^{ème} colloque du Centre d'Études Comparées
en Communication Politique et Publique

« *La communication politique des élections
européennes de 2009 : premier bilan* »

Le 15^{ème} colloque du Centre d'Études Comparées en Communication Politique et Publique (Ceccopop), qui constitue l'une des trois thématiques de recherche du Largotec, a ouvert un nouveau chapitre dans l'analyse des procédés de communication politique et publique tenue chaque année au sein du Centre depuis sa fondation. Il s'est plus précisément inscrit dans la recherche en communication électorale, prenant la suite de journées portant sur les élections présidentielles de 2007 et sur les élections européennes de 2004. Il a également poursuivi sa démarche comparatiste, en conviant de nombreux chercheurs étrangers. Les nombreux participants et auditeurs ont ainsi pu interroger la communication politique des élections européennes de 2009 sous un prisme non seulement national mais aussi européen, voire mondial (avec le regard d'un chercheur québécois sur ces élections).

La journée s'était ouverte sur un mot d'accueil du directeur du Ceccopop, le Professeur Philippe J. Maarek, et sur un discours de la Conseillère générale du Val de Marne, Déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, Liliane Pierre, qui souligna avec empathie l'utilité de lier collectivités locales et recherche universitaire, et se félicita du partenariat entre le Conseil Général du Val de Marne et le Ceccopop. Sa présence dans la salle pendant toute la matinée montra son intérêt pour le traitement par le Ceccopop de la communication des élections européennes dans l'immédiateté de la clôture de la campagne, qu'elle vit comme un beau signe de la réactivité de la discipline en général et du Ceccopop en particulier.

La communication des Européennes en France

Ce premier atelier de la journée fut introduit par Sophie Pène, de l'Université Paris 5 Descartes, qui présidait la séance. Philippe J. Maarek présenta tout d'abord les principaux résultats de l'étude de Stéphane Wahnich, empêché au dernier moment, et évoqua notamment les trois « points de rupture » qu'elle mettait en évidence:

- l'abstention très importante, les élections européennes sont souvent l'occasion d'un dévouement des électeurs ;
- la déroute des partis qui n'ont pas parlé d'Europe ;
- les meilleurs résultats au Nord de l'Europe qu'au Sud des partis écologistes, ce qui annonce peut-être un important problème géopolitique à venir entre les pays les moins avancés de l'Union Européenne et les autres, l'importance de la préoccupation pour l'écologie servant ici de révélateur.

Cette introduction fut suivie de trois interventions portant plus spécifiquement sur deux outils de communication : la communication par les spots officiels et la communication sur Internet.

La première étude menée par Philippe J ; Maarek, Héloïse Pourtier-Tillinac et Brigitte Sebbah, montra que l'organisation même de la campagne audiovisuelle décidée par le CSA n'a pas favorisé la visibilité des spots officiels. D'un côté le système de tirage au sort pour choisir l'ordre de diffusion des clips aboutit à trop d'aléas (visibilité étonnante de groupements politiques ad hoc grâce à un ordre de passage heureux, arrivée trop tardive de certains partis desservis par le tirage, etc.). De l'autre, les chaînes de télévision ont systématiquement accordé plus de temps aux spots de campagne aux heures qui amènent le moins d'audience (le matin et tard le soir) et ont diffusé peu de spots aux heures stratégiques (après les journaux de 13h et de 20h). L'analyse des spots montra par ailleurs que subsiste une fracture qualitative entre les spots émanant des partis « installés » et ceux des autres. En particulier, deux points de rupture apparurent clairement :

- l'adoption d'un discours européen plutôt que d'un discours national, fut une fois de plus l'apanage de peu de partis ;
- les partis ayant fait le choix de ne faire intervenir que la parole unique de leur tête de file dans leur clip officiel (François Bayrou, Martine Aubry, Olivier Besancenot) ont connu des résultats décevants, ce qui fait une fois de plus un marqueur quasiment prédictif de la campagne.

Les deux interventions suivantes de la matinée interrogèrent la campagne européenne sur Internet, la première à partir d'une analyse des sites Web des candidats, la seconde à partir d'une étude du rôle joué par les réseaux sociaux type *Facebook*. Stéphanie Wojcik et Gérard Loiseau montrèrent que les sites des huit candidats d'Île-de-France remplirent correctement trois principales missions : être un outil d'information, être un outil d'interaction ou être un outil de mobilisation, mais qu'il étaient fermés sur eux-mêmes, avec une absence remarquable de commentaires et ainsi de débat. Jean-Luc Michel, venu de l'Université de Saint-Étienne, traita quant à lui du rôle joué par le *Web 2.0* dans ces élections européennes. En évoquant quelques chiffres (plus de 4 400 blogs européens ouverts pour cette campagne et plus de 6 000 appels à vote sur *Facebook*), le chercheur montra l'étendue de l'occupation de l'espace Internet par la campagne. Il rappela également le rôle joué par les blogs d'experts qui jouent un rôle de relais d'opinion particulièrement important en temps de campagne. Il mit cependant en garde contre une vision idéalisée de l'outil Internet en soulevant notamment les risques de l'émergence d'une communication non désirée et souligna que le *Web 2.0* devra tôt ou tard déboucher sur un *Web 3.0* sémantique, capable d'organiser l'information.

La matinée se clôtura sur l'analyse de deux études de cas. La première portait sur le traitement médiatique d'un événement politique lors de cette campagne. Marlène Coulomb-Gully, venue de l'Université Toulouse 2, s'intéressa à la manière dont les médias ont traité du refus de Rama Yade de se porter candidate et ont construit un « récit » mettant en scène trois protagonistes majeurs : Rama Yade, Nicolas Sarkozy et Rachida Dati. La chercheuse releva alors une double grille de lecture dans ces médias : une lecture par le rapport de genre (deux femmes face au président) et une lecture par le rapport de race (deux femmes issues de l'immigration). Elle mit ainsi brillamment en évidence qu'une campagne électorale peut parfois être phagocytée par la séduction d'un récit.

La dernière intervention de la matinée interrogea le parti pris de communication de deux nouvelles formations politiques, NPA et le Parti de la France. Djamel Mermat, venu de l'Université Lille 2, nota en particulier que si les deux partis se situent du côté extrême de l'échiquier politique (NPA à l'extrême gauche et le Parti de la France à l'extrême droite), tous deux ne pouvaient se permettre le même type d'action et d'intervention médiatique. Ainsi le NPA a par exemple, dans une communication rappelant fortement celle du LKP, lancé une opération de « grignotage » (des militants installés dans une grande surface et dégustant sur place des produits de consommation) que le Parti de la France, sous peine de créer un scandale, ne pourrait envisager. Mais il constata que ces deux partis, pourtant apparemment situés à l'opposé l'un de l'autre, se rejoignent sur une condamnation de la société de consommation.

Quelle place pour l'Europe dans la communication des européennes de 2009

Ce premier atelier de l'après-midi laissait place aux analyses de plusieurs chercheurs et universitaires européens qui interrogèrent la communication de la campagne européenne dans leurs pays respectifs : Sofia Ventura, venue de l'Université de Bologne, pour la campagne italienne (qui avait travaillé avec Donatella Campus) ; Jacob Leidenberger, venu de l'Université de Nuremberg-Erlangen, pour la campagne allemande (qui avait travaillé avec Christina Holtz-Bacha), Sophia Kaitatzi-Whilock, venue de l'Université de Thessalonique, pour la campagne grecque ; Maria Teresa Sadaba Garraza, venue de l'Université de Navarre et Matias Jove, venu de

l'Université de Complutense, pour la campagne espagnole (qui avaient aussi travaillé avec Jordi Roriguez Virgilli, de l'Université de Navarre), enfin Sofie Van Bauwel et Karin Raeymaeckers, venues de l'Université de Gand, pour la campagne belge.

L'ensemble de ces interventions permet de conclure à des récurrences dans les campagnes des différents pays européens :

- une prévalence d'enjeux nationaux (avec la palme de la personnalisation pour l'italien Berlusconi qui a dû se servir de la « fenêtre » européenne pour communiquer sur ses « affaires »),
- une campagne envisagée presque partout comme un sondage national permettant de peser les forces des différents partis,
- une élection européenne « concurrencée » par d'autres élections ayant lieu sur le plan national,
- ces trois caractéristiques éclairèrent en partie la dernière donnée partagée par l'ensemble des pays européens : une énorme abstention.

Cette conclusion a suscité de nombreuses réactions dans l'assemblée. Marlène Coulomb-Gully s'est ainsi interrogée sur l'efficacité des campagnes de communication des candidats au vu de résultats où l'abstention est le grand vainqueur : cela signifie-t-il que les campagnes de communication de l'élection européenne de 2009 étaient mauvaises ?

Quelles conclusions tirer ?

Cette question essentielle fut abordée par les intervenants du troisième atelier de la journée, présidé par Yves Palau, directeur du Largotec. Dans leur interrogation sur les perspectives de ces élections, les chercheurs vont en effet aboutir à une conclusion : la meilleure campagne de communication ne suffit pas face à un objet qui « ne prend pas ».

Le peu d'intérêt porté à l'élection européenne en dehors de l'Union Européenne apparut d'ailleurs comme un révélateur. Il fut mis en évidence par Richard Nadeau, venu de l'Université de Montréal, qui montra que la campagne a été quasiment absente des médias québécois. Le chercheur introduisit alors un concept qui permet d'expliquer ce désintérêt des médias nord-américains pour ces élections : celui de la « pertinence ». La campagne européenne ne rencontre pas d'écho au Québec car l'élection n'est pas jugée comme pertinente, autrement dit, n'est pas jugée comme pouvant avoir un impact politique quelconque.

Ce sentiment de non pertinence peut s'expliquer en partie par le fait que les politiques européens eux-mêmes n'accordent à ces élections qu'une place de « jeu politique ». L'intervention de Toni Ramoneda, venu de l'Université Lyon 2, qui analysa de manière transversale et comparée les affiches électorales de pays européens de 2004 et 2009, montra que les personnalités politiques utilisent la campagne à des fins de reconnaissance sur le plan national. Le « discours » en dit souvent plus sur les formations politiques elles-mêmes que sur leurs projets européens.

L'interprétation par le manque de pertinence plutôt que par une mauvaise communication fut confirmée par l'intervention d'Olivier Le Saëc, venu de l'IEP de Lille, qui se demande si l'abstention a été due à un déficit d'information. En analysant les dispositifs mis en place au sein de l'Union Européenne, le chercheur montra que l'Europe a les moyens de bien informer ses citoyens. Cependant, il expliqua bien que ce dispositif d'information est limité par une déclinaison mal gérée de l'information sur le plan national, chaque Etat membre étant libre de suivre ou non ces messages. Seul espoir pour Olivier Le Saëc : qu'Internet puisse à terme être la solution pour communiquer sur le plan européen sans passer par les « *gatekeeper* » que sont les états membres.

Le colloque se clôtura sur une intervention de Juan Alonso, qui déplora la perte de la visée utopique du projet européen et son remplacement par la justification pragmatique. Pour redonner de la pertinence aux élections européennes, il faudrait alors ré-insuffler de la passion...

ACTIVITÉS ET PUBLICATIONS DES MEMBRES DU LARGOTEC

Vincent de Briant

Publications :

- ✓ *L'action commune en droit des collectivités territoriales*, L'Harmattan, 2009
- ✓ « Le temps long de la décentralisation », *Pouvoirs locaux*, n°80, 2009 (p. 67-69)
- ✓ « Typologie des transferts de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales », in *Les transferts de compétences de l'Etat aux collectivités locales* (dir.) J.-F. Brisson, L'Harmattan, 2009, (p. 265-279)
- ✓ « Autonomie et performances des collectivités territoriales » (table ronde), colloque « Quelle ambition nationale pour les pouvoirs locaux aujourd'hui ? », 22 mai 2008, Chaire Mutations de l'Action publique et du droit public (MADP/Sciences Po Paris), Cahier détaché, *La Gazette des communes*, 12 janvier 2009, (p. 197-199)

Dominique Glaymann

Communications :

- ✓ Participation à l'émission *Microscopies*, « *Travail en intérim* », Radio France Internationale, 18 juillet 2009
- ✓ Préparation et participation aux tables rondes de « *Travail en scènes* », Journée de réflexion et de débats autour du thème du travail suite à la création en 2008 de la pièce *Sublim'Intérim*, Salle Jacques Brel, Fontenay-sous-bois, 21 avril 2009
- ✓ Intervention à la table ronde « *Travail et socialisation* » au cours des Journées d'études du séminaire Intermittence et salariat : « Une socialisation du travail au-delà de l'emploi ? », Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Nanterre, 12-13 mars 2009
- ✓ Communication avec Béatrice Barbusse (Largotec) au colloque international pluridisciplinaire « *Quand Internet aide à sortir de l'ombre pour imposer un débat dans l'espace public. L'exemple de Génération précaire et de la question des stages* », lors du colloque international « Usages militants de la technique : technologies, medias, mobilisations », Université Paris 10, Nanterre, 12-13 mars 2009

Publication :

- ✓ « *Questions d'actualité économiques, politiques et sociales* », Éd. Foucher, Coll. « Sup' », 2009

Cédric Groulier

Publications :

- ✓ « *Une nouvelle approche des mesures d'ordre intérieur en prison ? A propos de CE Ass., 14 décembre 2007, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice c/ M. Boussouar et M. Planchenault* », *RDP* 1/2009, p. 217
- ✓ « L'impératif dans la jurisprudence *Duvignères* : réflexion sur un "sésame contentieux" », *RFDA* 5/2008, p. 941

Philippe Maarek

Publication :

- ✓ *Marketing politico y comunicacion. Claves para una buena informacion politica*, Ediciones Paidos Iberica, 2009

Xavier Pons

Communications :

- ✓ Avec Nathalie Mons, « *Entre l'OCDE et les décideurs politiques : les enjeux de la réception de PISA en France dans l'élaboration des politiques éducatives nationales (2000-2008)* », 3^{ème} Congrès de l'AFS, réseau thématique 4 "Sociologie de l'éducation et de la formation", 14-17 avril 2009.
- ✓ « *Les professionnels de l'évaluation du système éducatif français : routines cognitives et sciences d'État* », Colloque international sur la « Concurrence des savoirs en contexte éducatif », Amiens, 15-17 octobre 2008, Université Picardie-Jules Verne.

Publications :

- ✓ « Les États éducateurs : déclin ou mutations ? », *Éducateur*, numéro spécial, 2009
- ✓ « Hélène Buisson-Fenet, *L'administration de l'Éducation nationale*, Paris, PUF, (Que sais-je ?), 2008, note critique pour la revue *Éducation et sociétés*, 2009, 24, 2.
- ✓ Avec Nathalie Mons, *La réception de Pisa en France. Connaissances et régulation du système éducatif*, rapport de recherche pour le projet Know&Pol, mars 2009
- ✓ *L'évaluation des politiques éducatives et ses professionnels. Discours et méthodes (1958-2008)*, thèse de science politique sous la direction de Pierre Lascoumes et Agnès van Zanten, IEP de Paris, 21 novembre 2008.
- ✓ Avec Nathalie Mons, « Le pilotage par les résultats : mises en perspective théoriques et historiques », in Nathalie Mons, *Le pilotage par les résultats*, Paris, CNDP-ESEN, à paraître en 2009
- ✓ « Les évaluations de masse des acquis des élèves : entre crainte de standardisation et diffusion d'une nouvelle culture managériale (1972-2006). », in Hélène Buisson-Fenet et Delphine Mercier (Coord.), *Une rationalisation sans frontière ? Intensification et diffusion des outils de gestion dans le champ du travail*, L'Harmattan, à paraître en 2009

Maurice Trépreau

Communication :

- ✓ « L'Ondam peut-il s'imposer comme outil de régulation des dépenses d'assurance maladie ? » (avec Anne-Sophie Ginon), *Revue de droit sanitaire et social*, n°6/2008, novembre-décembre 2008

DU CÔTÉ DES DOCTORANTS

Le projet de thèse en question(s)

Objectifs du séminaire 2009/2010

- Accompagner les doctorants à toutes les étapes de leur recherche, en tentant de répondre avec eux aux questions qui se posent dans son déroulement.
- Favoriser les échanges entre doctorants.
- Contribuer à l'élaboration d'un « FAQ » du projet de thèse, pouvant être mis en ligne ou faire l'objet d'une publication papier.
- Contribuer au projet collectif auquel il est articulé, relatif à « l'art comparé de la thèse ».

Organisation du séminaire

- *Durée du séminaire* : le séminaire est organisé sur un cycle de trois ans (expérimenté pour la première fois et la première année en 2009/2010).
- *Volume horaire total* : 24 heures/an.
- *Nombre et durée des séances* : 8 séances de trois heures (le lundi 16h/19h).
- *Organisation des séances* : une première partie a pour objet les questions liées au thème (le cas échéant traitées par un intervenant extérieur ou membre du laboratoire) ; la seconde partie est consacrée à une présentation en l'état de ses travaux par un ou plusieurs doctorants (présentation de 20 minutes maximum, suivie d'une discussion). L'ordre de traitement peut le cas échéant varier en fonction de la disponibilité des intervenants invités.
- *Lieu* : salle de recherche du Largotec (modifiable en fonction des inscriptions ou des nécessités techniques).
- *Évaluation* : le séminaire est évalué par les participants à l'issue des 8 premières séances.

Fonctionnement du séminaire

- Le séminaire est ouvert à tous les étudiants de l'école doctorale.
- Une inscription préalable est exigée pour la présence au séminaire et/ou pour la présentation des travaux en l'état (3 présentations maximum par séance, sur proposition des doctorants).
- Le programme des séances est communiqué à l'avance et par courriel à l'ensemble des participants.
- Chaque séminaire fait l'objet d'un compte-rendu mis en ligne sur le site du Largotec. Une partie du compte-rendu est constitué par le traitement écrit des questions inscrites au programme du séminaire.

Vincent de Briant, responsable du séminaire doctoral

Le projet de thèse en question(s)

Programme

Séminaire n°1 – Lundi 28 Septembre 2009- 16h/19h – Salle 114

- 1) Ouverture du séminaire par **Yves Palau, maître de conférences en sciences politiques à l'Université de Paris 12, Directeur du Largotec**
- 2) Invité : **Pierre Vercauteren, professeur de sciences politiques, FUCaM, Académie Universitaire Louvain.**
 - **Thème d'intervention/discussion : Le doctorat en Belgique, et notamment en sciences politiques**
- 3) FAQ : *Qu'est-ce qu'une thèse ?*
- 4) Travaux des doctorants

Séminaire n°2 – Lundi 5 Octobre 2009- 14h/17h – Salle 114

- 1) Invité : **Dominique Glaymann, maître de conférences en sociologie, Université de Paris 12**
 - **Thème d'intervention/discussion : Les entretiens semi-directifs, réflexions sur une méthode de recueil de données fréquemment utilisée dans les différentes sciences sociales.**
- 2) FAQ : *Dans quel cadre faire ma thèse ?*
- 3) Travaux des doctorants

Séminaire n°3 – Novembre 2009 (à confirmer)

- 1) Invitée : **Maude Hatano, docteur en sciences de l'éducation, ingénieur de recherche en formation continue au CNAM (Paris)**
 - **Thème d'intervention/discussion : a) la question de l'interdisciplinarité dans les travaux de recherche, b) la question de la méthodologie de recherche en sciences humaines et sociales.**
- 2) FAQ : *Comment m'organiser pour ma thèse ?*
- 3) Travaux des doctorants

Séminaire n°4 – Mardi 8 décembre 2009 – 16h/19h

- 1) Invitée : **Béatrice Barbusse, maître de conférences en sociologie, Université de Paris 12**
 - **Thème d'intervention/discussion : l'insertion professionnelle des doctorants**
- 2) FAQ : *Quelle méthode scientifique pour ma thèse ?*
- 3) Travaux des doctorants

Séminaire n°5 – Lundi 8 Février 2009 – 14h/17h

- 1) Invité : **Xavier Pons, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université de Paris 12**
 - **Thèmes d'interventions/discussion : a) L'accès au terrain et aux sources : quel positionnement pour le doctorant ? b) L'enquête ethnographique à travers deux techniques, l'observation et l'entretien semi-directif.**
- 2) FAQ : *Comment rassembler les matériaux de ma thèse ?*
- 3) Intervention des doctorants

Séminaire n°6 – 8 Mars 2009 – 16h/19 h (à confirmer)

- 1) Invitée : **Brigitte Piquard, anthropologue, maître de conférences associé à l'Université de Paris 12, senior lecturer à Oxford Brookes**
 - **Thème d'intervention/discussion : Les méthodes qualitatives**
- 2) FAQ : *Comment structurer ma thèse ?*
- 3) Intervention des doctorants

Séminaire n°7 - Mardi 6 Avril 2009 - 16h/19h

- 1) Invité : **Cédric Groulier, Maître de conférences en droit public, Université Paris 12**
 - **Thème d'intervention/discussion : Remarques sur la valorisation de la thèse : support, effectivité et maîtrise de la diffusion scientifique**
- 2) FAQ : *Comment rédiger ma thèse ?*
- 3) Intervention des doctorants

Séminaire n°8 – Mai 2009 - 16h/19 h (à confirmer)

- 1) Invitée : **Christine Houter, maître de conférences en droit public, Université Paris 12**
 - **Thème d'intervention/discussion : La structuration de la thèse en droit public**
- 2) FAQ : *Qu'est-ce qu'une soutenance ?*
- 3) Intervention des doctorants

UN NOUVEAU COLLÈGUE AU LARGOTEC

Bonjour Xavier Pons, vous venez de rejoindre l'équipe de recherche du Largotec (en étant simultanément nommé sur un poste de maître de conférence en sciences de l'éducation à l'IUFM avec comme profil « Analyse des politiques publiques d'éducation »). Tout en vous souhaitant la bienvenue, nous aimerions vous poser quelques questions afin de vous présenter.

Pouvez-vous nous présenter brièvement vos travaux de recherche (objets, approche et méthodologie) ?

Actuellement, mes travaux consistent principalement à analyser et comparer les transformations, récentes ou passées, de l'organisation des systèmes éducatifs et de leur mode de régulation, en France et à l'étranger. Pour cela, j'essaie de développer l'analyse des politiques publiques dans le secteur de l'éducation (plus précisément de l'enseignement scolaire) et de faire dialoguer cette branche de la science politique avec les acquis des sciences de l'éducation, de l'histoire et surtout de la sociologie. Les acquis mobilisés sont bien évidemment différents selon les objets d'analyse. Par exemple, dans le cadre de ma thèse, j'ai étudié la réception d'un nouvel instrument d'action publique (l'évaluation du système éducatif en France) par des groupes professionnels qui lui préexistent (inspecteurs généraux, statisticiens d'État, magistrats de la Cour des comptes etc.). En étudiant de près leurs méthodes d'analyse, j'ai pu montrer que ces dernières ne changeaient pas radicalement avant et après le développement de l'évaluation. J'en ai déduit l'existence de routines cognitives propres à chaque groupe professionnel, routines au fondement de leur identité professionnelle qui conditionnent fortement la façon dont ils reçoivent et retraduisent les réformes, dispositifs, instruments d'action publique qui les concernent. Ce type d'approche m'a amené à croiser analyse des politiques publiques, sociologie de l'éducation, sociologie des professions, mais aussi sociologie de la connaissance (dans la mesure où ces groupes professionnels proposent des sciences de gouvernement qui leur sont propres).

Je travaille en ce moment sur une comparaison des pratiques d'évaluation des établissements scolaires en France, au Royaume-Uni et en Suisse qui devrait m'emmenner, plus que précédemment, vers une sociologie des modes de régulation et des organisations.

Ce type de dialogue interdisciplinaire se fonde principalement sur des méthodes d'enquête qualitatives communes à chaque tradition de recherche (entretiens semi-directifs, archives, documentation interne ou publique, parfois administration de questionnaires).

Comment situez-vous ces travaux par rapport aux problématiques du Largotec (gouvernance, normativité) ?

Je pense que l'éducation, comme secteur d'action publique particulier, constitue un terrain d'investigation privilégié des transformations actuelles des modes de gouvernance publique, notamment parce que l'éducation a joué un rôle clé dans la construction des États nations modernes. Par exemple, les activités développées par la Commission européenne dans ce secteur illustrent particulièrement bien je crois à la fois la portée et les limites d'une "soft governance". En cela, je me retrouve tout à fait dans les axes de recherche du Largotec et compte bien y puiser des sources d'inspiration multiples !

Mais les liens ne se limitent pas, je pense, à une simple "application" à un secteur d'action publique donné de théories pensées ailleurs. En proposant à terme des réflexions sur des notions politiques transversales (comme celle d'État éducateur par exemple), mais aussi

pourquoi pas des comparaisons intersectorielles de politiques publiques, j'espère pouvoir contribuer de façon significative à l'approfondissement des problématiques de recherche du Largotec.

Qu'attendez-vous et que souhaitez-vous apporter au Largotec dont l'une des caractéristiques est la pluridisciplinarité ?

Mon enthousiasme m'a déjà amené à vous répondre en partie. Je me définis moi-même comme un chercheur interdisciplinaire. J'ai une formation initiale en sciences économiques et sociales, me suis fortement orienté vers la sociologie, pour finalement soutenir une thèse de science politique et être nommé sur un poste de science de l'éducation ! J'ai déjà pu travailler sur des projets de recherche interdisciplinaires et pense sincèrement que ce type d'approche est porteur d'avenir, à condition de suffisamment maîtriser les grammaires et modes d'administration de la preuve propres à chaque discipline. J'ai déjà pu converser au Largotec avec des chercheurs "atypiques" (c'est le mot employé par certains d'entre eux) et rompus à l'exigence de ce type de dialogue. J'espère donc trouver au Largotec innovation et ouverture d'esprit et être moi-même digne de ces exigences intellectuelles.

Informations complémentaires disponibles sur le site de Xavier Pons :

<http://sites.google.com/site/xavierponsrecherches/>

LARGOTEC'INFOS

Septembre 2009, n°6

Coordination : Dominique Glaymann (glaymann@univ-paris12.fr)

Mise en pages : Marie-Odile Rosier (rosier@univ-paris12.fr)

Mise en ligne : Christophe Carrière (carrière@univ-paris12.fr)

Prochain n° de **LARGOTEC'INFOS** en février 2010

D'autres informations sur le Largotec sur le site de l'Université Paris 12 à l'adresse suivante : **<http://www.univ-paris12.fr/largotec/>**